**FICHE POSTE (SERVICE ATTENDU) : SURVEILLANCE COUR**

**COMPETENCES**

* Vigilance et mise en sécurité des élèves,
* Mobilité,
* Anticipation, réactivité
* Communication adaptée

**CONSIGNES**

Surveillance active des élèves, mobilité**,** présence bienveillante et interventionniste.

Veillez notamment aux attroupements dans les coins reculés. Les personnels de vie scolaire lors de la surveillance de la cour ne doivent pas être rassemblés mais répartis afin de couvrir l’ensemble de l’espace.

Pendant la pause méridienne, de 12h20 à 13h10, fermez à clé depuis l’extérieur la porte d’accès à l’escalier de secours.

Aux sonneries de rangement incitezactivement les élèves à se ranger dans le calme.

**Les élèves ne sont pas autorisés à être debout sur les bancs.**

**Tout ce qui peut s’avérer dangereux doit faire l’objet d’une intervention : « jeux de mains », bousculades…**

**Les véritables « jeux dangereux » (jeu du foulard…) n’ont pas lieu au collège mais vous devez rester vigilants.**

*La règle d’or quel que soit le lieu mais particulièrement dans la cour où il peut y avoir les 350 élèves est de ne jamais abandonner la surveillance du collectif. En cas d’urgence (blessé, élève à isoler…), faites appel à un élève pour aller prévenir l’infirmière, la CPE ou la chef d’établissement. Sinon, prévenez ou faites prévenir l’autre AED qui est dans la cour pour qu’il adapte son positionnement.*

**Préau + étagères sacs + casiers**: Sous le préau se situent les portants de sacs des élèves, ils sont à surveiller car la tentation est grande pour certains de les « toucher », de s’y jeter (ce qui occasionne des bris en particulier dans les trousses). Demander aux élèves de ne pas déposer leurs sacs devant les portes vitrées de la salle des commensaux **et insister pour qu’ils rangent leurs sacs SUR les porte-cartables et non qu’ils jettent leurs sacs par terre.**

*La règle générale est de veiller à la* ***progressivité*** *des mesures utilisées pour contraindre les élèves à respecter les règles. Par exemple, cela peut être un avertissement oral avec explicitation de ce qui est demandé à l’élève, si l’élève n’obtempère pas vous pouvez le menacer de l’isoler devant la vie scolaire en attendant la CPE ou encore lui donner un devoir supplémentaire ou une retenue voire de lui expliquer que ce qu’il fait ou dit peut aboutir à un rapport d’incident transmis à la CPE et la Principale.*

*Un élève qui sait ce qu’il encourt et intègre le sens et la portée de ce qu’on lui demande ou impose est mis en face de ses responsabilités et vous, vous êtes alors dans un positionnement éducatif qui évite la réaction affective et le sentiment d’injustice chez l’élève.*

*Par contre si vous n’êtes pas cohérent ou injuste et ne prenez pas les mesures annoncées alors que son comportement ne s’est pas modifié, vous perdez votre position de repère fiable et vous exposez à une remise en cause future de votre autorité.*

**CONSEILS**

* Intervenir systématiquement en cas de :

jeu violent,

attroupement,

insultes ou autres propos déplacés

* Rester vigilant – ne pas se laisser distraire,
* Rappeler la règle et le Règlement Intérieur

J’ai pris connaissance et m’engage à respecter les consignes et conseils précités.

* à ………………………… le …………………. Signature de l’Assistant d’Education